



Fichier client mandat de vente

Par **131203**, le **20/11/2008** à **22:01**

bonjour, j'ai commencé une activité indépen de collaborateuren immobilier et signé un cntrat avec agence, l'agence n'a jamais effectué mon inscription auprès de la Préfecture et je n'ai donc jamais eu ma carte.

J'ai donné ma démission avec un préavis par correction vis à vis des clients et ainsi suivre mes dossiers jusqu'à signature. A partir de là, plus d'affiches vitrines, plus de clients au tél, détournement de tous , et il ne veut pas me dédommager de mon fichier. Mes mandats sont issus de mon travail et puis-je partir ailleurs avec dans le sens où je n'ai jamais été inscrite à la Préfecture ?

Puis-je demander des dommages et intérêts pour le préjudice durant le dernier mois de travail ?